



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les commissaires expriment leur profonde déception Le court prolongement accordé est une injustice pour les familles, les survivantes et tous les Canadiens

5 juin 2018

Vancouver, Colombie-Britannique – Aujourd’hui, l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (l’Enquête nationale) s’est vu accorder une prolongation de 6 mois de son mandat. Elle devra compléter ses travaux de recherche de même que la rédaction de son rapport final au plus tard le 30 avril 2019. Les commissaires ont exprimé leur profonde déception, affirmant que cette très courte prolongation nuira à la cause des milliers de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, des survivantes et des familles, dont certaines ont lutté pendant des décennies pour la tenue d’une Enquête nationale.

« Les causes systémiques de la violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQ autochtones prennent leurs racines dans 500 ans de colonialisme envers les peuples autochtones. Les membres de famille et les survivantes qui ont partagé leur vérité propre ont contribué à faire connaître cette tragédie nationale à tous les Canadiens. Lorsque nous avons demandé une prolongation de deux ans, nous cherchions un équilibre entre l’urgence de remédier à cette tragédie et la nécessité de faire le travail correctement. L’annonce d’aujourd’hui nous porte à croire que des considérations politiques l’ont emporté sur la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQ autochtones » a déclaré la commissaire en chef Buller.

L’Enquête nationale a pour mandat d’enquêter et de faire rapport sur les causes systémiques de toutes formes de violence à l’égard des femmes et des filles autochtones au Canada et à recommander des mesures pratiques et concrètes pouvant être prises pour éradiquer les causes systémiques de la violence et renforcer la sécurité des femmes et des filles autochtones au Canada.

« Pendant cette prolongation, nous compléterons en priorité la consignation des déclarations de plus de 500 membres de famille et survivantes qui sont déjà inscrites et qui veulent partager leur vérité propre. Le nouvel échéancier limite fortement la capacité de l’Enquête nationale de collaborer adéquatement avec les femmes et les filles autochtones qui sont marginalisées parce qu’elles ont été incarcérées ou parce qu’elles sont sans-abris, parce qu’elles ont été forcées d’entrer dans l’industrie du sexe ou qu’elles ont été victimes de la traite



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



des personnes ainsi qu'avec celles qui subissent présentement de la violence », a affirmé la commissaire Qajaq Robinson. « L'Enquête nationale ne sera pas en mesure de mener des audiences institutionnelles ou des audiences d'experts et de Gardiens du savoir régionales, qui auraient permis une analyse régionale de ces enjeux. »

Les membres du Cercle conseil national des familles (CCNF), dont le rôle est de fournir des avis à l'Enquête nationale, sont elles-mêmes des survivantes de violence ou des personnes qui ont perdu un être cher. Pour elles, cette décision est un autre revers. « Nous estimons que la prolongation souhaitée de deux ans était nécessaire pour honorer véritablement la mémoire des êtres chers disparus et celle des survivantes. C'est un travail exigeant et nous avons attendu longtemps pour que les choses changent et que justice soit rendue. Cette décision dénote clairement un manque de vision. » a déclaré Galdys Radek, membre du CCNF.

« On nous a confié un devoir sacré. Et nous reconnaissons l'ampleur de la tâche. L'Enquête nationale est la première enquête dont la portée est véritablement nationale et dont le mandat comprend l'ensemble des administrations provinciales et territoriales. Le mandat est également très vaste puisqu'il touche les services policiers, les systèmes de justice et les services sociaux. Chacun de ces thèmes pourrait faire l'objet d'une commission d'enquête distincte, » a fait remarquer le commissaire Eyolfson.

La demande de prolongation de l'Enquête nationale n'est pas un cas unique. Par le passé, d'autres commissions d'enquête lancées par le gouvernement du Canada ont demandé et obtenu une prolongation afin de leur permettre de mener à bien leurs travaux.

Depuis les débuts de l'Enquête nationale, plus de 1 273 témoins ont partagé leur vérité propre par l'entremise de :

- 15 audiences communautaires;
- Neuf séances de consignation de la vérité;
- Deux audiences d'experts et de Gardiens du savoir; et
- Une audience institutionnelle.

Des audiences d'experts et de Gardiens du savoir sur le racisme se tiendra à Toronto, en Ontario du 11 au 13 juin 2018 et des audiences institutionnelles sur les politiques policières et les pratiques policières auront lieu à Regina, en Saskatchewan, du 25 au 29 juin 2018.

« Bien entendu, l'Enquête nationale va poursuivre ses travaux par respect pour les familles de celles qui nous ont quittés ainsi que pour les survivantes. Elles ont tant sacrifié », a conclu la commissaire en chef Buller. « Nous savons que les membres de famille vivent chaque jour le deuil des êtres chers disparus et que le vide laissé par la disparition ou l'assassinat d'un être cher ne se comble jamais. L'Enquête nationale recueille, au



National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls
Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées



nom de tous les Canadiens, les témoignages de familles et de survivantes venues partager leur vérité propre afin de susciter des changements positifs et de surmonter les impacts dévastateurs de cette tragédie et les torts systémiques aux femmes, aux filles, aux personnes bispirituelles et aux familles autochtones. Il nous reste beaucoup à faire. Nous sommes très déçus de voir que le gouvernement ne considère pas cela suffisamment important pour accorder une prolongation de 24 mois. »

-30-

Diffusion :

L'équipe des communications de l'Enquête nationale
Courriel: media@mmiwg-ffada.ca

Responsable des communications: Nadine Gros-Louis

Courriel : n.gros-louis@mmiwg-ffada.ca
Téléphone: (581) 305-2199